



Pour un INRA 100% public, indépendant et au service de tous

jeudi 13 septembre 2018, par [Bariaud](#)

**POUR UN INRA
100% PUBLIC, INDEPENDANT
ET AU SERVICE DE TOUS**

Nous sommes candidats aux élections au Conseil Scientifique de l'INRA (CS) pour défendre la vocation de service public de l'INRA. C'est pourquoi nous avons décidé de nous présenter dans chacun des secteurs en nous appuyant sur une plate-forme commune que soutient la CGT-INRA.

En février 2018, le gouvernement a annoncé vouloir procéder à une restructuration massive de la Fonction Publique, incluant la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires, l'abandon de missions publiques au profit du privé, un vaste plan de départs « volontaires » pour les agents dont les services seraient restructurés, et l'amplification du recours aux précaires. Ces orientations menacent nos missions de service public, déjà affaiblies par des années d'austérité. Depuis 2005, le service public de la recherche a subi une remise en question profonde, qui combine une baisse des effectifs de statutaires et une précarisation des financements et des personnels.

L'INRA compte 844 postes de fonctionnaires (ETPT) de moins qu'en 2005 et plus de 15% des personnels y sont aujourd'hui non-statutaires (1426 ETPT CDD hors doctorants et stagiaires). La raréfaction des crédits plurienns a induit une mutation de la recherche, qui ne fonctionne plus maintenant que sur le mode de projets pluriannuels obtenus en réponse à des appels d'offres. Ces dispositifs contraignent les personnels à passer de plus en plus de temps à soumettre une quantité croissante de projets à un processus kafkaïen de guichets. Cette nouvelle bureaucratie pèse sur les individus, fragilise les collectifs de recherche et coûte du temps et de l'argent. Cette politique ne nous permet plus de travailler sur le long terme et sert souvent à mettre la recherche publique au service d'intérêts économiques privés, menaçant l'indépendance de nos travaux, et fragilisant ainsi la confiance des citoyens. Enfin, le « publish or perish » menace les fondements même de l'activité scientifique.

Dans la précédente mandature, les élus systèmes par la CGT-INRA ont exigé des moyens à la hauteur des enjeux de la recherche publique, favorisant la coopération sur la compétition et promouvant la collégialité des décisions et l'indépendance de la recherche.

- ✓ En 2016, à leur initiative, le CS a voté un avis pour que les financements récurrents versés aux laboratoires permettent de conduire nos recherches. Il s'agit ainsi de dénoncer le recours systématique aux appels d'offres internes à l'INRA, notamment dans le cadre des méga-programmes, qui sont autant de moyens ôtés aux crédits récurrents.
- ✓ Plus récemment, ils ont pointé les menaces de la fusion INRA-IRSTEA, tant en termes d'organisation scientifique, que d'équilibre dans le continuum « recherche fondamentale - recherche appliquée, équilibre déjà mis à mal par l'injection à « l'impact » du financement d'orientation de l'INRA.
- ✓ Ils se sont toujours opposés à une gestion des personnels par la rémunération au « mérite » (comme le PES-PEDR et le RIFSEEP) ou par la multiplication des évaluations, qui incitent plus à la compétition qu'à la coopération. Ils ont contribué à ce que le RIFSEEP soit largement moins néfaste à l'INRA que dans les autres EPST.
- ✓ Ils ont aussi activement contribué aux réflexions sur de nombreux grands enjeux scientifiques : la brevetabilité du vivant, l'éthique scientifique, les spécificités de la recherche finalisée, les enjeux climatiques et agricoles ou l'enseignement du « big data ». Nous nous réjouissons que le CS ait voté à l'unanimité la motion qu'ils avaient proposée contre le brevetage des plantes génétiquement modifiées.

Dans un contexte où la survie même du service public est posée, le CS peut et doit relayer les attentes des personnels pour des conditions et des orientations de recherche en adéquation avec le rôle d'un service public de qualité, indépendant, et dont le cœur d'activité doit être la production de savoirs fondamentaux et finalisés.

Nous sommes candidats aux élections au Conseil Scientifique de l'INRA (CS) pour défendre la vocation de service public de l'INRA. C'est pourquoi nous avons décidé de nous présenter dans chacun des secteurs en nous appuyant sur une plate-forme commune que soutient la CGT-INRA.

En février 2018, le gouvernement a annoncé vouloir procéder à une restructuration massive de la Fonction Publique, incluant la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires, l'abandon de missions publiques au profit du privé, un vaste plan de départs « volontaires » pour les agents dont les services seraient restructurés, et l'amplification du recours aux précaires. Ces orientations menacent nos missions de service public, déjà affaiblies par des années d'austérité. Depuis 2005, le service public de la recherche a subi une remise en question profonde, qui combine une baisse des effectifs de statutaires et une

précarisation des financements et des personnels.

L'INRA compte 844 postes de fonctionnaires (ETPT) de moins qu'en 2005 et plus de 15% des personnels y sont aujourd'hui non-titulaires (1426 ETPT CDD hors doctorants et stagiaires). La raréfaction des crédits pérennes a induit une mutation de la recherche, qui ne fonctionne plus maintenant que sur le mode de projets pluriannuels obtenus en réponse à des appels d'offres. Ces dispositifs contraignent les personnels à passer de plus en plus de temps à soumettre une quantité croissante de projets à un millefeuille kafkaïen de guichets. Cette nouvelle bureaucratie pèse sur les individus, fragilise les collectifs de recherche et coûte du temps et de l'argent. Cette politique ne nous permet plus de travailler sur le long terme et sert souvent à mettre la recherche publique au service d'intérêts économiques privés, menaçant l'indépendance de nos travaux, et fragilisant ainsi la confiance des citoyens. Enfin, le « publish or perish » menace les fondements même de l'activité scientifique.

Dans la précédente mandature, les élus soutenus par la CGT-INRA ont exigé des moyens à la hauteur des enjeux de la recherche publique, donnant la primauté à la coopération sur la compétition et promouvant la collégialité des décisions et l'indépendance de la recherche.

- En 2016, à leur initiative, le CS a voté un avis pour que les financements récurrents versés aux laboratoires permettent de conduire nos recherches. Ils n'ont cessé de dénoncer le recours systématique aux appels d'offres internes à l'INRA, notamment dans le cadre des méta-programmes, qui sont autant de moyens ôtés aux crédits récurrents.
- Plus récemment, ils ont pointé les menaces de la fusion INRA-IRSTEA, tant en termes d'organisation scientifique, que d'équilibre dans le continuum recherche fondamentale - recherche appliquée, équilibre déjà mis à mal par l'injonction à « l'impact » du document d'orientation de l'INRA.
- Ils se sont toujours opposés à une gestion des personnels par la rémunération au « mérite » (comme la PES-PEDR et le RIFSEEP) ou par la multiplication des évaluations, qui incitent plus à la compétition qu'à la coopération. Ils ont contribué à ce que le RIFSEEP soit largement moins néfaste à l'INRA que dans les autres EPST.
- Ils ont aussi activement contribué aux réflexions sur de nombreux grands enjeux scientifiques : la brevetabilité du vivant, l'édition scientifique, les spécificités de la recherche finalisée, les enjeux climatiques et agricoles ou l'avènement du « big data ». Nous nous réjouissons que le CS ait voté à l'unanimité la motion qu'ils avaient proposée contre le brevetage des plantes éditées.

Dans un contexte où la survie même du service public est posée, le CS peut et doit relayer les attentes des personnels pour des conditions et des orientations de recherche en adéquation avec le rôle d'un service public de qualité, indépendant, et dont le cœur d'activité doit être la production de savoirs fondamentaux et finalisés.

Nous ferons en sorte que le CS prenne toute sa place dans le débat au sein de l'INRA et mettrons à l'ordre du jour des points de débat non abordés autrement dans l'Institut. Nous défendrons une analyse critique argumentée des dossiers et une définition collégiale et démocratique des orientations scientifiques et du fonctionnement de l'INRA.

Nous proposons de poursuivre le travail déjà engagé en défendant en particulier les positions suivantes :

- redonner aux unités un budget pérenne qui permette aux personnels de faire de la recherche efficacement et sereinement ;
- s'opposer à toutes les menaces qui pèsent sur l'intégrité de l'INRA ;
- obtenir un libre accès de tous les citoyens aux résultats du service public de recherche ;
- obtenir un plan de titularisation pour tous les précaires occupant des fonctions pérennes ;
- développer le débat critique, la concertation et la démocratie pour décider des orientations scientifiques de l'INRA ;
- obtenir que tous les personnels, quelle que soit leur catégorie, soient électeurs et éligibles au CS, car tous contribuent à la recherche.

Face aux défis auxquels la société doit faire face pour l'alimentation et l'environnement, nous pensons

qu'un INRA 100 % indépendant doit être réaffirmé et que les personnels doivent retrouver les moyens de travailler.

Le CS est le seul lieu où la direction de l'INRA expose ses orientations scientifiques. Nous déplorons que cela ne puisse se faire en présence de représentants de toutes catégories, car toutes concourent collectivement à la mise en œuvre de ces orientations.

L'ampleur des attaques en cours impose de renforcer le rôle de cette instance. La fonction de « contre-proposition » du CS sera d'autant mieux remplie que les membres élus seront indépendants de la direction et attachés à défendre la collégialité des décisions. C'est le sens de leur parrainage par la CGT-INRA.

Candidats se présentant à cette élection au conseil scientifique de l'INRA, porteurs de cette même profession de foi dans chacun des 9 secteurs de vote :

Secteur 1.

Environnement et Agronomie
Ecologie des Forêts, Prairies et Milieux Aquatiques
Philippe Rozenberg et Jean-Philippe Steyer

Secteur 2.

Santé des Plantes et Environnement
Benoit Facon et Vincent Mercier

Secteur 3.

Biologie et Amélioration des Plantes
GEVES
Juliette Salvaing et Denis Leclercq

Secteur 4.

Caractérisation et Elaboration des Produits Issus de l'Agriculture
Jean-Michel Salmon et Véronique Planchot

Secteur 5.

Physiologie Animale et Systèmes d'Élevage
Denise Aubert et Joëlle Dupont

Secteur 6.

Santé Animale et Génétique Animale
Jean Luc Gourdine et Laurent Crespin

Secteur 7.

Alimentation Humaine
Microbiologie et Chaîne Alimentaire
Isabelle Denis et Virginie Galeote

Secteur 8.

Sciences Sociales, Agriculture et Alimentation, Espace et Environnement
Mathématiques et Informatique Appliquées
Sciences pour l'Action et le Développement
Thomas Poméon et Claude Bruchou

Secteur 9.

Services d'Appui à la Recherche
Administration centrale (Directions d'Appui à la Recherche et Missions)
Sabine Delaunay et Christine Mauny